



REGLEMENT DU CROSS NATIONAL DE PACE RENNES METROPOLE

La 12^{ème} édition du **Cross National de Pacé Rennes métropole**, inscrit au calendrier officiel de la Fédération Française d'Athlétisme avec le label national se déroulera le samedi 18 Novembre 2017 et le dimanche 19 Novembre 2017 sur le site de l'étang à Pacé. Cette épreuve est organisée par le club de S/L Pacé-en- courant- Stade Rennais pour la partie technique, administrative et logistique en collaboration avec la ville de **Pacé**. Ce cross qui a obtenu le label national FFA est ouvert à tous, aux licenciés de la fédération française d'athlétisme (F.F.A.), ainsi qu'aux coureurs non licenciés.

LES CONCURRENTS :

Ils s'engagent à respecter ce règlement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou psychique.

CATEGORIES D'AGE :

Ce sont celles retenues par la F.F.A à partir du 1er novembre 2017

CERTIFICATS MEDICAUX :

Les non-licenciés FFA, suivant la loi n° 84610 du 16.06.84, modifiée article 35, doivent présenter un certificat médical de moins d'un an de **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition**. Pour les licenciés F.F.A présenter la licence en cours de validité ou sa copie.

RESPONSABILITE CIVILE :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance conformément au décret 55-1366 du 18 octobre 1955 et 93-392 du 18 mars 1993.

INSCRIPTIONS :

Inscriptions individuelles

En ligne sur le site

« KLIKEGO »

- Par courrier en adressant un bulletin d'inscription à :

**CROSS NATIONAL DE PACE RENNES METROPOLE
PACE EN COURANT
BP 24 229
35742 PACE CEDEX 2.**

La date limite des inscriptions :

vendredi 17/11/2017 à 18h00

Pour les coureurs licenciés'', inscription possible par le club avec le bulletin d'inscription club, associations et entreprises à télécharger sur le site du cross.

**Inscription gratuite pour toutes les courses excepté la compétition du marche nordique tour FFA , le 10 km et les courses de cani-cross qui sont payantes
(voir les différents tarifs sur le bulletin d'inscriptions).**

ATTENTION ! Pour les inscriptions sur place, clôture des inscriptions 30 minutes avant chaque course mais l'engagement sur place est fortement déconseillé !

----- Pas d'inscription par téléphone -----

DOSSARDS :

Ils seront remis le jour de l'épreuve, au secrétariat situé à 400m de l'entrée du site et au plus tard 30mn avant chaque course.

CLASSEMENTS :

Ils seront affichés après chaque course

- **Classement individuel :**
Coupe ou trophée à chaque vainqueur, les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sur le podium après les courses excepté pour les cross des As masculin et féminins où les 5 premiers(es) au scratch seront récompensés.
Les 5 premiers hommes et femmes des deux trails seront également récompensés.
- **Classement par équipe:**
Classement sur les 4 premiers la première équipe sera récompensée uniquement dans les deux courses des as hommes et femmes.

RECOMPENSES :

Primes aux 5 premiers des 2 courses principales au classement scratch **pour les deux courses des as hommes et femmes du cross national.**

(Le montant des primes sera fourni sur demande auprès de l'organisation)

pour les 2 trails

- **CADEAUX SPECIAUX 5 PREMIERS DU SCRATCH MASCULINS ET FEMINES**

ORGANISATION :

Service de sécurité

Une centaine de bénévoles du club assureront, pour la plupart, la sécurité des concurrents et des spectateurs, notamment sur les chemins d'accès au site et sur le parc de stationnement. Une équipe de secouristes et un médecin seront présents pendant toute la durée de la manifestation.

Vestiaires

- Des douches chaudes seront à la disposition des athlètes au stade de Pacé selon les disponibilités,
- Des toiles de tentes équipées de tables et bancs seront installées à proximité du parcours

- Aire de lavage pour chaussures et équipements.
- Emplacements obligatoires pour l'installation des tentes des clubs.

Logistique :

- La régularité et le bon déroulement des épreuves seront assurés par une équipe technique officielle (juges, arbitres, chronométreurs) et un secrétariat informatisé.

Restauration

- Des stands situés sur le site, proposeront aux concurrents et spectateurs des casse-croûte, des gâteaux, des boissons-chaudes ou fraîches.

DROIT D'IMAGE :

Chaque coureur, spectateur et accompagnateur autorisent expressément l'organisateur du cross national de Pacé Rennes métropole à utiliser les images fixes et audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation.

INFORMATIQUE ET LIBERTE :

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Sauf opposition de sa part, qui devra être mentionnée par écrit à l'organisation, les coordonnées du coureur pourront être transmises à des organismes extérieurs.

COMPETITION DE MARCHE NORDIQUE

Une compétition de marche nordique à label national FFA sera organisée le samedi 18 novembre l'après-midi veille du cross, un règlement spécial pour cette épreuve est consultable sur le site de l'organisation.

10KM NATURE NOCTURNE

Un règlement spécial pour le 10 km nature de nuit le samedi soir est consultable sur le site de l'organisation

Hébergement

Nombreux hôtels sur la périphérie Rennaise, toutefois nous vous recommandons l'hébergement à l'hôtel Océania de Rennes Saint Grégoire et le même hôtel au centre commercial Cap Malo situé à 8 km de Pacé très bon hôtel 4 étoiles où un tarif spécial vous sera proposé après vous avoir fait connaître en tant que compétiteur ou accompagnateur voir sur le site de l'organisation sur la page des hébergements.

Parkings

Des Parkings sont mis à la disposition des participants (es) à proximité du site du cross sur les parkings des deux collèges de Pacé (suivre indication fléchage).

Stand rafraîchissements

La mise en place d'un stand de rafraîchissements sera à la disposition des participants sous une toile de tente après chaque course ?

Stand dépôt sacs de sport

Une toile de tente spéciale sera à la disposition des marcheurs pour déposer leurs sacs de sport au village départ/arrivée

Environnement et respect

Les participants (es) s'engagent à respecter les sites traversés. Il appartient à chaque participant (e) de conserver les bouteilles et gobelets plastiques ainsi que les détritrus jusqu'à l'arrivée où des conteneurs seront mis à leur disposition.